

Parc Naturel Régional des Grands Causses



Maître d'ouvrage : Le Parc Naturel Régional des Grands Causses

Calendrier : 2014 (18 communes tranche 1) 2016 (37 communes tranche 2)

Caractéristique : 40 000 habitants sur les 68 000 résidants sur le Parc, 55 communes sur les 97 du Parc 190 000 ha sur les 327 000 ha du Parc

Le Parc naturel régional des Grands Causses est parcouru par 3 grandes rivières : le Tarn, l'Aveyron et le Lot qui constituent la limite nord du Parc. Avec les principaux affluents, le Parc compte 480 km de rivières.

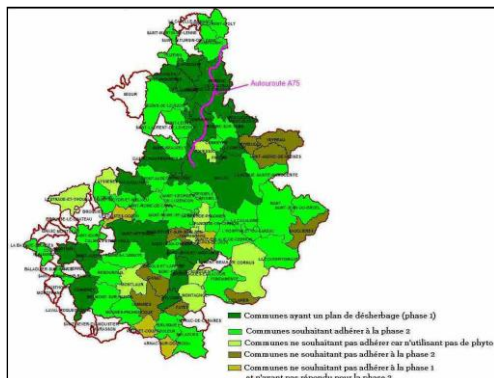
Le Parc est caractérisé par une spécialité géologique : le karst. 65% du territoire du Parc sont concernés par des zones calcaires karstiques
Les sources sont souvent captées pour les besoins en eau potable des populations ; c'est le cas de l'Espérelle qui alimente Millau. Le Larzac, à lui seul, compte 19 sources.

Les causses, imposants plateaux calcaires délimités par des falaises, sont parfois entaillés par de profondes vallées appelées gorges. La structure du sous-sol est si poreuse que l'eau s'y infiltre ne laissant aucune rivière se former.

Objectifs : Réalisation de 55 plans de désherbage communaux pour la réduction ou l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires en milieu urbanisé

Le PNR a souhaité que chaque commune engagée dispose

- De l'identification des pratiques (surfaces entretenues et méthodes d'entretien)
- De l'évaluation de l'impact potentiel sur l'environnement et la santé
- D'un plan d'action intégrant formation et engagements financiers nécessaires



Afin de mettre en place une dynamique collective certaines réunions se tiennent avec l'ensemble des acteurs afin que la synergie de groupe voit apparaître toute son efficacité.

Les formations sont également mutualisées permettant au-delà de l'économie d'échelle des rencontres entre acteurs et des échanges entre pairs.